Publié sur <u>www.creuse.fr</u> le 01/06/2023

Envoyé en préfecture le 31/05/2023 Reçu en préfecture le 31/05/2023 Publié le

ID: 023-222309627-20230530-CP2023145-DE

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

## **DÉLIBÉRATION DE LA** COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 26 MAI 2023

**DELIBERATION N°CP2023-**05/9/37 **DOSSIER N°5789** 

AIDE EXCEPTIONNELLE ET DEROGATOIRE POUR L'INSTALLATION DE PROFESSIONNELS DE SANTE

## Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Jérémie SAUTY, Marinette JOUANNETAUD, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN

#### Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME Hélène PILAT à Jérémie SAUTY Catherine GRAVERON à Franck FOULON Guy MARSALEIX à Bertrand LABAR Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE: Direction Générale des Services/Direction du Développement et de l'Innovation

RAPPORTEUR: Mme Laurence CHEVREUX

## **OBJET: AIDE EXCEPTIONNELLE ET DEROGATOIRE POUR** L'INSTALLATION DE PROFESSIONNELS DE SANTE



### La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1er juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente.

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD2020-02/2/22 du 7/02/2020 adoptant le plan d'accompagnement à l'installation et à l'exercice de professionnels de santé,

VU l'article L 1111-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2023-05/9/37 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

VU l'avis de la Commission CP - Enfance, Familles et Santé,

Envoyé en préfecture le 31/05/2023 Reçu en préfecture le 31/05/2023 Publié le

ID: 023-222309627-20230530-CP2023145-DE

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

#### Décide :

- d'accorder, à titre exceptionnel et dérogatoire, l'aide financière de 15 000 € liée à l'investissement matériel, au SIVU de Bellegarde et St Silvain Ensemble, pour l'acquisition de matériels professionnels de consultations et d'accueil ainsi que des équipements informatiques pour le Centre de santé à Bellegarde-en-Marche.

Dit que la somme nécessaire sera imputée au Budget départemental, au Chapitre 204, Article 2041511, Fonction 418 (investissement).

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil Départemental de la Creuse **Valérie SIMONET**